

**SECRETARIAT DE LA POLITIQUE D'ACCÈS À  
L'INFORMATION ET DE PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE**

**Avis important aux  
coordonnateurs et agents de l'accès à l'information et  
de la protection de la vie privée et aux directeurs généraux**

**Séance d'information sur les modifications apportées  
à la Loi sur l'accès à l'information et la protection de  
la vie privée (LAIPVP)**

Le Secrétariat de la politique d'accès à l'information et de protection de la vie privée convie les coordonnateurs et agents de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée à une séance d'information au sujet des modifications à la LAIPVP qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**Détails de la séance**

Qui peut y participer?

La séance s'adresse aux employés de votre organisme public qui jouent un rôle direct dans le traitement des demandes de communication présentées en vertu de la LAIPVP. En général, il s'agit de coordonnateurs de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée nommés par votre organisme ou d'agents de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée à qui votre organisme a délégué des attributions.

Quel sera l'objet de cette séance?

Nous donnerons des explications au sujet des modifications législatives qui entreront bientôt en vigueur, en nous attardant en particulier sur celles qui auront la plus grande incidence sur le traitement des demandes de communication et la mise en œuvre des exigences nécessaires pour la protection de la vie privée par votre organisme.

*Remarque* : La séance ne fournira pas une formation complète aux coordonnateurs et aux agents de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée. La séance se concentrera sur les modifications apportées à la LAIPVP. Notre bureau offrira des possibilités de formation aux coordonnateurs au cours de la prochaine année civile.

Dates et inscription

Pour plus de commodité, nous offrons la séance à quatre dates différentes en espérant que l'une d'elles conviendra à votre horaire. Toutes les séances se tiendront sur la plateforme GoToWebinar®.

<b>Date et heure</b>	<b>Cliquez sur le lien ci-dessous pour vous inscrire</b> (choisissez une seule séance)
Mardi 23 novembre 9 h 30 – 11 h 30	<a href="https://attendee.gotowebinar.com/register/1320384141194305547">https://attendee.gotowebinar.com/register/1320384141194305547</a>
Jeudi 25 novembre 13 h 30 – 15 h 30	<a href="https://attendee.gotowebinar.com/register/2382973068999650573">https://attendee.gotowebinar.com/register/2382973068999650573</a>
Lundi 29 novembre 9 h 30 – 11 h 30	<a href="https://attendee.gotowebinar.com/register/8606832305304697613">https://attendee.gotowebinar.com/register/8606832305304697613</a>
Mercredi 1 <sup>er</sup> décembre 13 h 30 – 15 h 30	<a href="https://attendee.gotowebinar.com/register/5902301981813011469">https://attendee.gotowebinar.com/register/5902301981813011469</a>

Après votre inscription, vous recevrez dans un courriel de confirmation les renseignements dont vous aurez besoin pour vous joindre au webinaire. (Remarque : Au moment de vous inscrire, assurez-vous d'entrer la bonne adresse de courriel afin que vous puissiez recevoir le message de confirmation ainsi que d'autres documents que nous vous ferons parvenir plus tard pour vous permettre de vous préparer à la séance.)

Nous vous invitons à transmettre vos questions au Secrétariat de la politique d'accès à l'information et de protection de la vie privée à l'adresse [jpps@gov.mb.ca](mailto:jpps@gov.mb.ca).